

Drout de la nationalité

OBJECTIFS

- Connaître les règles relatives à l'acquisition et à la perte de la nationalité française
- Connaître les textes pertinents
- Respecter la réglementation relative à l'information du public en matière de droit de la nationalité

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Etude des textes et de la jurisprudence
- Cas pratiques
- Echanges d'expérience entre les stagiaires et le formateur

PUBLIC

Tous les agents des collectivités locales et des administrations qui, aux termes du décret du 20 août 1998, ont un devoir d'information du public en matière de droit de la nationalité.

DATES :
25-26 MAI 2010

DURÉE : 2 jours

TARIF : 990 euros HT

PROGRAMME

La nationalité : qu'est-ce que c'est ?

- Définition générale
- Citoyenneté européenne et nationalité française
- Droit du sol, droit du sang
- Attribution / Acquisition
- Les textes

L'attribution de la nationalité française à la naissance

- Attribution par filiation
- Attribution par la naissance en France (à certaines conditions)
- Les facultés de répudiation

L'acquisition de la nationalité française

- L'acquisition de la nationalité française à 18 ans sans formalité
- L'acquisition au cours de la minorité par déclaration
- L'acquisition de la nationalité française par déclaration
- L'acquisition de la nationalité par décision de l'Etat : naturalisation et réintégration
- Les empêchements à l'acquisition de la nationalité française
- Les effets de l'acquisition de la nationalité française

La perte de la nationalité française

- Perte par déclaration
- Perte par décision de l'autorité publique
- Perte par jugement
- Perte en raison de la cession ou de l'accession à l'indépendance de territoires

La double nationalité

- La pluralité de nationalités
- La perte de la nationalité du fait de la législation du pays d'origine
- La perte automatique de la nationalité française prévue par la Convention de Strasbourg

La preuve de la nationalité française

- Les règles générales de preuve
- Les documents permettant d'établir la nationalité française